



**RECOMMANDATION R476 :**  
« Livraison des matériaux et éléments de construction sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics »

**=> DHOL (Document Harmonisé d'organisation des livraisons en sécurité)**



# QU'EST-CE QU'UNE RECOMMANDATION ?

- ✓ Texte adopté par les partenaires sociaux siégeant dans les comités de caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM)
- ✓ Il s'agit des « règles de l'art » proposées aux professionnels par leurs pairs, des bonnes pratiques de prévention des risques liés à leur activité.
- ✓ une recommandation ne constitue pas une réglementation, mais le non-respect d'une mesure de prévention édictée par une recommandation peut entraîner des conséquences juridiques certaines pour l'entreprise, voire pour son donneur d'ordre.

Recommandation adoptée en 2015 mais limitée au chantier de N1.  
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, applicable à tout chantier sous coordination SPS.



# QUE CONTIENT LA RECOMMANDATION ?

- ✓ A charge du MO : Voiries stabilisées, zones de livraison, zones de stockage, définition de la portance de ces zones, Plan de circulation dans le PIC, signalétique de circulation, accès en sécurité au chargement (quai de déchargement)
- ✓ A charge entreprise : vérification PTAC, gabarit adapté, aménagement pour l'accès au plateau (interdiction de l'usage d'échelle pour l'élingage), adéquation du levage, adaptation du conditionnement, hauteur de stockage limité à 2m40, chef de manœuvre, formation à l'élingage, etc.
- ✓ Formalisation dans un DHOL



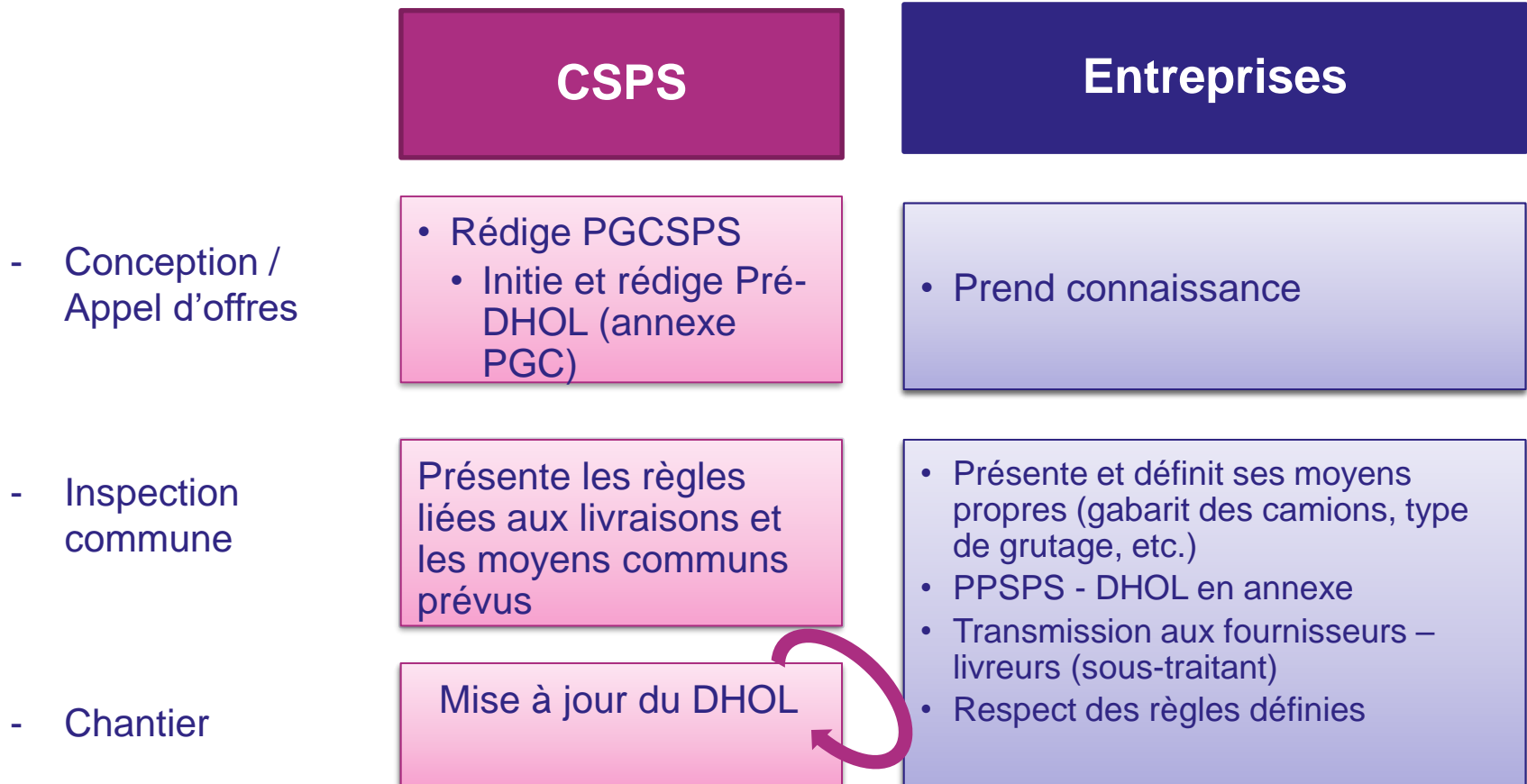


# QUE DOIT CONTENIR LE DHOL?

- ✓ Adresse du chantier
- ✓ Horaires de livraison, coordonnées du réceptionnaire
- ✓ Consignes pour la livraison en sécurité, pour la circulation, l'accès et stationnement
- ✓ PIC avec plan de circulation, emplacement des lieux de livraisons et zone de stockage
- ✓ Caractéristiques techniques de ces zones : dimensions, résistance du sol, charge utile, distance et hauteur si recettes à matériaux
- ✓ Moyens communs disponibles (Quai, Grue, etc.)
- ✓ Signalisation des lignes électriques et autres contraintes
- ✓ Caractéristiques des véhicules admis (gabarit, PTAC, etc.)



# QUI FAIT QUOI ?





# PLACE AUX ÉCHANGES



Comment avez-vous intégré le DHOL dans vos offres (option, de base)? Avez-vous des demandes?



Avez-vous un retour d'expérience ?



Quelles sont les difficultés rencontrées?



Avez-vous des idées, ou des bonnes pratiques, pour rendre le DHOL opérationnel? C'est-à-dire pour améliorer la sécurité des livraisons sur chantier?